



Caen, le 08 février 2023

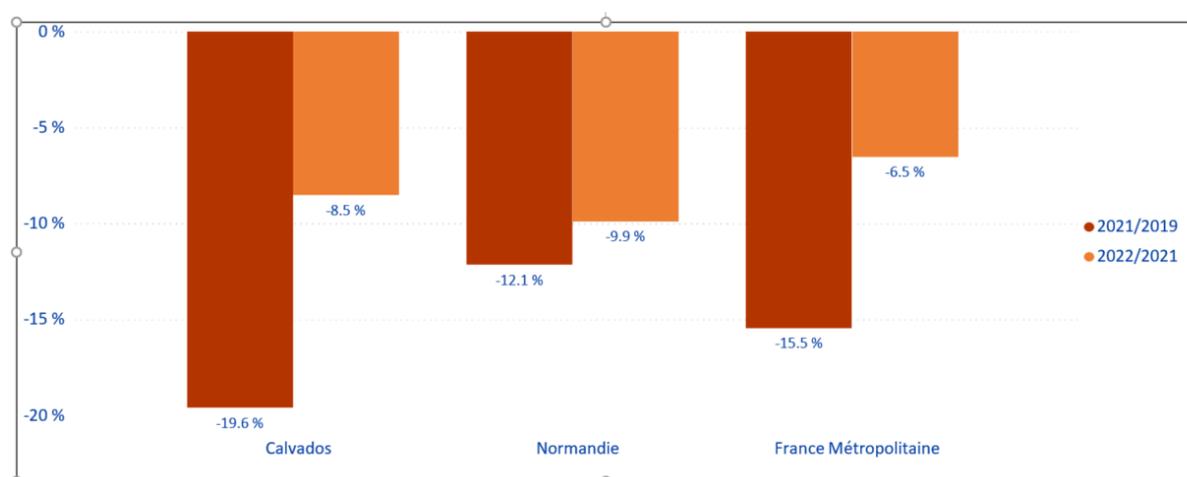
Évolution du surendettement des ménages dans le département du Calvados en 2022

En 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés dans le département du Calvados a baissé de 8,5 % par rapport à 2021.

Le nombre de dossiers de surendettement traités par la commission de surendettement du Calvados est en repli de 7,8 % par rapport à 2021.

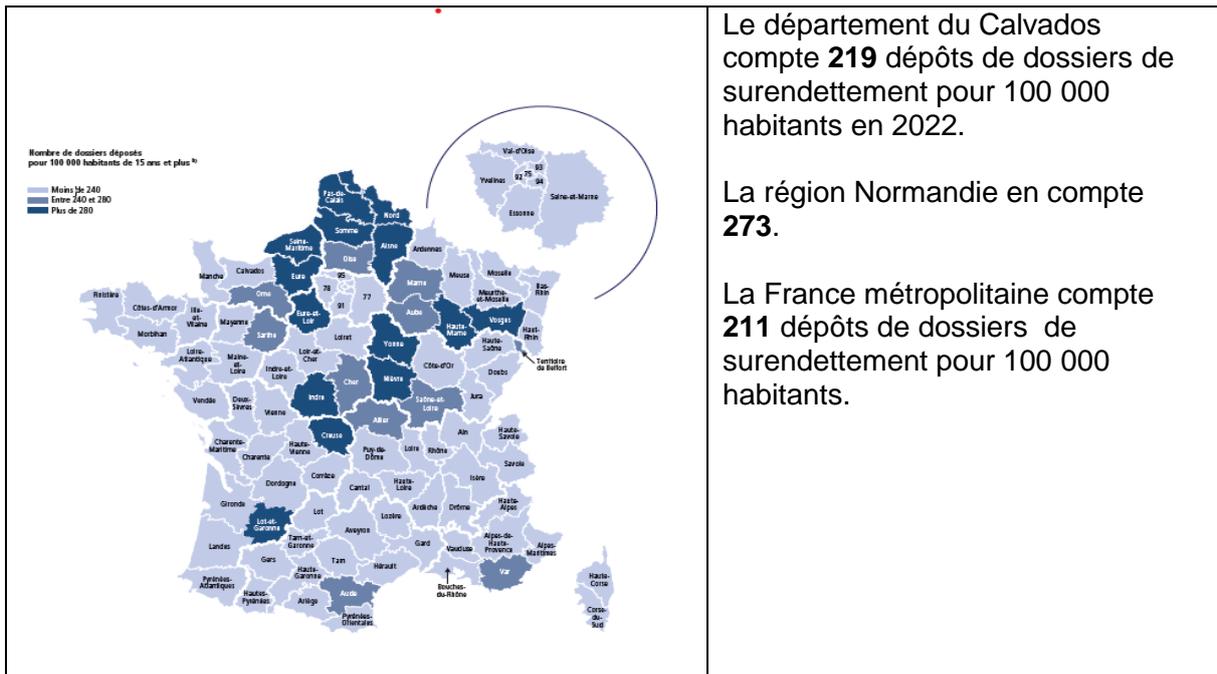
En 2022, 1269 dossiers de surendettement ont été déposés dans le Calvados, soit une baisse de 8,5 % par rapport à 2021. En comparaison, le repli est de 9,9 % en Normandie et de 6,5 % en France métropolitaine.

Évolution du nombre de dossiers déposés



Dans le Calvados, l'endettement médian hors immobilier des ménages dont le dossier a été traité en 2022 s'établit à 17234 euros (niveau supérieur de 11 % à celui de la Normandie et supérieur de 5% à celui de France métropolitaine).

56% des dossiers de surendettement clos en 2022 ont donné lieu à un effacement de dettes, total ou partiel (contre 59 % en Normandie et 57% en France métropolitaine).



Source : Banque de France

Retrouvez des informations plus détaillées, comprenant des éléments sur le surendettement en France, dans la région et dans le département, dans [Études sur le surendettement | Banque de France \(banque-france.fr\)](https://www.banque-france.fr/etudes-sur-le-surendettement)

Dans le département du Calvados, la Banque de France a mis en place en place :

- [Un numéro unique pour joindre les services aux particuliers de la Banque de France](#) : le 3414 est le numéro unique qui centralise l'ensemble des services publics d'inclusion financière de la Banque de France (Difficultés et incidents bancaires, surendettement, informations sur les questions de banque et d'assurance) ;
- Un conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF) qui, sous la présidence du directeur départemental de la Banque de France, vise à mieux connaître et faire connaître les dispositifs d'inclusion financière au sein du département, à diffuser le résultat des travaux de l'Observatoire de l'inclusion bancaire au sein des territoires et à capter les préoccupations et les attentes en matière d'inclusion financière. 20 personnes, prioritairement des praticiens et des représentants des secteurs bancaire, associatif et institutionnel y siègent ;

Contact Banque de France :

14 avenue de Verdun 14000 CAEN

Au titre de sa mission en matière d'inclusion financière, la Banque de France a informé ou accompagné plus de 3,5 millions de personnes en 2022.

Une information ? Une question ? Une demande ?

Nous sommes présents dans chaque département et vous accueillons à nos guichets sur rendez-vous ou par téléphone au numéro unique, le 34 14. Vous pouvez aussi nous joindre par courrier (Banque de France - TSA 50120 - 75035 PARIS CEDEX 01) ou sur notre site internet :

www.banque-france.fr / rubrique particuliers/inclusion financière.

Nos services : traitement du [surendettement](#), [droit au compte](#), [droit d'accès aux fichiers d'incidents](#), service d'information [infobanque-assurance](#) et informations sur les autres [dispositifs d'inclusion financière](#) (plafonnement des frais d'incidents bancaires, offre spécifique, microcrédit...)

Inclusion financière / la Banque de France à votre service !

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Synthèse sur les résultats du surendettement en 2022 [Enquête typologique sur le surendettement des ménages en 2022 | Banque de France \(banque-france.fr\)](#)

Suivez nous    

Contact Banque de France :

14 avenue de Verdun 14000 CAEN